

AVANT-PROPOS

Il y a plusieurs années, au début de ma carrière, je me suis arrêté pour émettre un permis de brûlage à une dame dont la ferme se trouvait à la lisière d'un ancien feu. C'était au début du printemps et elle avait ramassé à la main des débris de l'ancien feu. Pendant que j'écrivais l'autorisation, elle regardait en direction du fond de son terrain vers la vallée et a commencé à parler de l'incendie qui avait détruit sa propriété neuf ans plus tôt.

En l'écoutant parler, j'ai réalisé qu'elle revivait cet événement. Elle a décrit l'épais rideau de fumée noire qui s'avancait et la propagation du feu dans la vallée. Quelques heures plus tard, se souvient-elle, le feu intense venait vers eux. Le ciel était sombre de fumée, même si c'était en plein jour et les flammes léchaient leur propriété.

Elle m'a raconté comment ils ont réussi à faire sortir le bétail et ramasser quelques objets avant de s'enfuir à travers un tourbillon de braises et de cendres chaudes. Lorsqu'ils sont revenus quelques jours plus tard, il ne restait plus rien. Le feu leur avait tout pris. L'équipement, les clôtures, les bâtiments, les grains, le fourrage, leur maison et même les bicyclettes de leurs enfants avaient brûlé. Neuf ans plus tard, ils n'avaient pas encore fini de reconstruire. En prenant le permis, elle jeta un regard du côté de la vallée couverte d'arbres noircis par le feu et elle me dit doucement : « C'était si beau avant... ».

Les incendies forestiers ont des conséquences dévastatrices et à long terme. Certaines personnes ne s'en remettent jamais tout à fait. Le feu ne respecte pas les limites territoriales ou politiques, ne fait pas de différence si vous êtes riche ou pauvre et n'attend pas que vous ayez résolu les différends interinstitutions, que votre formation en intervention soit terminée et que votre équipement soit prêt.

Le feu réagit rapidement aux combustibles, qu'ils se trouvent dans la forêt, dans votre localité ou dans votre cour. Il brûle tout ce qui flambe : l'herbe, les arbustes, les broussailles, les arbres et—s'il en a l'occasion—nos maisons. Les incendies forestiers peuvent dévaster des agglomérations et réduire les rêves en cendres.

Il faut absolument reconnaître que le feu fait partie des écosystèmes naturels que nous occupons, que le feu s'y est déjà produit dans le passé et s'y produira encore dans l'avenir. Nous ne pouvons plus nous attendre à ce que les services d'incendie ou organismes de lutte aux incendies forestiers soient en mesure de protéger nos collectivités. Cela ne signifie pas que nous ne pouvons pas vivre dans ou à proximité des zones périurbaines. Si nous planifions nos localités et construisons nos maisons en considérant le danger d'incendie comme un élément primordial, nous pouvons réduire de façon importante le risque que représentent les incendies forestiers.

Pour instaurer une localité Intelli-feu, il faut plus qu'un simple projet, initiative ou effort. Plus souvent, mettre en place une localité Intelli-feu signifie la réalisation d'une série de projets menés par des individus, des groupes ou organismes.

Il ne peut s'agir non plus d'une campagne ponctuelle. Cela nécessite un effort continu de tous ceux qui ont un intérêt dans la collectivité ou pourraient être touchés par un incendie de forêt.

Des règlements municipaux et normes architecturales qui dissuadent les gens d'utiliser des matériaux de construction inflammables ainsi que le travail de planificateurs municipaux, de propriétaires et autres, contribuent tous à créer des localités Intelli-feu efficaces.

Nous avons tous une responsabilité lorsqu'il s'agit des zones périurbaines. Cela comprend les propriétaires, les planificateurs municipaux et les autorités, les promoteurs immobiliers, les groupes de défense forestière et plusieurs autres. C'est maintenant qu'il faut réduire le danger des incendies forestiers pour vos maisons et localités, pas lorsque le feu arrive dans votre cour.

Il faut être proactif, pratique et Intelli-feu!

Rick Arthur,
président de « Partners in Protection » -
Mai 2003